
PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE
1^{er} novembre 2021 À 20 h 00

SONT PRÉSENTS :

Monsieur le conseiller Raymond Lazure, siège #1
Monsieur le conseiller Marc Myre, siège #2
Monsieur le conseiller, Michel Dupuis, siège #3
Monsieur le conseiller, Justin Nieuwenhof, siège #4
Monsieur le conseiller Yves Lalonde, siège #5

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Linda Gagnon.

Est également présent, monsieur Christian Genest, directeur général.

Monsieur le conseiller Daibhid Fraser, occupant le siège #6, est absent et a motivé son absence

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 OCTOBRE 2021

4. REQUÊTES DE L'ASSISTANCE - GÉNÉRAL

5. CORRESPONDANCE

- 5.1. *Correspondance reçue*
 - 5.1.1. *Demandes de soutien*
 - 5.1.2. *Correspondance diverse*
 - 5.2. *Correspondance reçue provenant d'instances supérieures*
 - 5.3. *Correspondance expédiée*
 - 5.4. *Projet de correspondance à expédier*
-

6. ADMINISTRATION

- 6.1. *Gestion des ressources humaines*
 - 6.1.1. *Embauche d'une agente de bureau*
 - 6.1.2. *Embauche du chauffeur de charrue*
 - 6.1.3. *Embauche d'un chauffeur de charrue secondaire*
 - 6.1.4. *Dépôt du formulaire d'intérêts pécuniaires et d'apparence de conflits d'intérêts*
 - 6.1.5. *Souper de Noël*

-
- 6.2. Trésorerie
 - 6.2.1. Liste des comptes payés via Accès D
 - 6.2.2. Relevé mensuel des achats effectués la carte de crédit VISA
 - 6.2.3. Liste mensuelle des chèques signés par le directeur général uniquement
 - 6.2.4. Approbation des comptes prioritaires payés (Liste des chèques émis)
 - 6.2.5. Approbation des comptes à payer
 - 6.2.6. Liste mensuelle des charges salariales
 - 6.2.7. Ouverture d'un compte relié au programme TECQ
 - 6.2.8. Calendrier de versement de la rémunération 2022
 - 6.2.9. Désignation de mandataire(s) auprès de Revenu Québec
 - 6.2.10. Séance de travail concernant le budget 2022
 - 6.3. Dépôt des rapports financiers
 - 6.3.1. Portrait global mensuel de la municipalité du Canton de Dundee
 - 6.3.2. Liste mensuelle des comptes à recevoir
 - 6.3.3. Liste mensuelle des arrérages
 - 6.4. Suivis des services municipaux
 - 6.4.1. Rapport mensuel de l'inspecteur municipal
 - 6.4.2. Suivi de la direction générale
 - 6.5. Convocation de la Commission d'accès à l'information
 - 6.6. Calendrier anticipé des séances du conseil municipal 2022
 - 6.7. Fermeture du bureau municipal pendant la période des fêtes
-

7. AVIS DE MOTION

8. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENTS

- 9. ADOPTION DE RÈGLEMENTS –** *Règlement no 477-11-2021 modifiant le Règlement de zonage 360-05-2003 afin de modifier les limites de la zone PA2 au détriment de la zone V-3 et d'y autoriser l'usage commerce de détail et services C-1*
-

10. VOIRIE MUNICIPALE, BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURE

- 10.1. Déblaiement des trottoirs et arrosage de la patinoire
 - 10.2. Chauffage de l'Hôtel de ville
 - 10.3. Pavage d'une section du Chemin Beaver
 - 10.4. Rénovation / Réparation de l'Hôtel de ville
 - 10.5. Éclairage du garage à abrasifs
-

11. HYGIÈNE DU MILIEU - Calendrier de cueillette des matières résiduelles et/ou recyclables

12. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - Vocation des jeux pour enfants présentement localisés au sein de l'ancien parc municipal

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 13.1. Sécurité publique
 - 13.2. Sécurité civile
-

14. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE - Toile de l'artiste John Ryan

15. RAPPORTS DES COMITÉS

16. VARIA

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse Linda Gagnon constate le quorum et ouvre la séance à 20 h 00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-11-01

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

QUE l'ordre du jour de la présente séance ordinaire soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 OCTOBRE 2021

2021-11-02

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. REQUÊTES DE L'ASSISTANCE - GÉNÉRAL

5. CORRESPONDANCE

5.1. Correspondance reçue

5.2. Correspondance reçue provenant d'instances supérieures

5.3. Correspondance expédiée

5.4. Projet de correspondance à expédier

6. ADMINISTRATION

6.1. Gestion des ressources humaines

6.1.1. Embauche d'une agente de bureau

CONSIDÉRANT QUE le poste d'agent de bureau est maintenant vacant en raison de l'élection de Mme Marie Myre à titre de conseillère occupant le siège no 5;

CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines a donc entamé, en conséquence, un processus de recrutement ;

CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines, après avoir procédé à une analyse minutieuse des candidatures reçues, a procédé à une recommandation majoritaire aux membres du conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont choisi d'entériner la recommandation majoritaire du comité des ressources humaines ;

2021-11-03 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

DE RETENIR la candidature de Mme Pierrette Leduc;

DE MANDATER le directeur général afin d'en négocier les conditions et modalités;

DE PROCÉDER à l'embauche de Pierrette Leduc, à titre d'agente de bureau, le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité

6.1.2. Embauche du chauffeur de charrue

CONSIDÉRANT QUE le poste de chauffeur de charrue est un poste de nature saisonnière ;

CONSIDÉRANT QUE ce même poste est occupé depuis plusieurs années par M. Stéphan Léveillé, de manière tout aussi saisonnière ;

CONSIDÉRANT QU'il est maintenant temps de se doter à nouveau d'un tel chauffeur en raison de l'approche de la saison hivernale ;

2021-11-04 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

DE PROCÉDER, à l'embauche de M. Stéphane Léveillé à titre de chauffeur de charrue, à partir du 23 octobre 2021, pour la saison hivernale 2021 – 2022;

D'Y APPLIQUER les mêmes conditions de travail que celles appliquées lors de la saison hivernale 2020-2021, sous réserve d'une bonification ultérieure autorisée par le Conseil.

Adoptée à l'unanimité

6.1.2. Embauche d'un chauffeur de charrue secondaire

CONSIDÉRANT QUE les activités de déneigement des artères de juridiction municipale sont, par leur nature même, saisonnière ;

CONSIDÉRANT QUE ces mêmes activités saisonnières entraînent l'embauche d'un chauffeur de charrue ;

CONSIDÉRANT QUE la SAAQ impose un plafond maximal d'heures pouvant être effectuées par celui-ci, ce qui engendre en conséquence l'embauche d'un chauffeur de charrue secondaire ;

CONSIDÉRANT QUE ce même poste est occupé depuis plusieurs années par M. Éric Laurencelle, de manière tout aussi saisonnière ;

CONSIDÉRANT QU'il est maintenant temps de se doter à nouveau d'un tel chauffeur en raison de l'approche de la saison hivernale ;

2021-11-05 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

DE PROCÉDER, à l'embauche de M. Éric Laurencelle à titre de chauffeur de charrette secondaire, à partir du 15 novembre 2021, pour la saison hivernale 2021 – 2022;

D'Y APPLIQUER les mêmes conditions de travail que celles appliquées lors de la saison hivernale 2020-2021, sous réserve d'une bonification ultérieure autorisée par le Conseil.

Adoptée à l'unanimité

6.1.4. Dépôt du formulaire d'intérêts pécuniaires et d'apparence de conflits d'intérêts

Les conseillers présents procèdent au dépôt des formulaires en question.

6.1.5. Souper de Noël

La mairesse souhaite reprendre la tradition du souper de Noël en compagnie des employés du Canton tout en respectant les règles sanitaires qui seront alors en vigueur.

6.2. Trésorerie

Les membres du Conseil abordent divers dossiers reliés aux finances du Canton.

6.2.1 à 6.2.6. Approbation des comptes à payer

ATTENDU QUE le Conseil municipal a la responsabilité d'approuver les dépenses de la municipalité ;

2021-11-06 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE DÉPOSER, D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés et la liste des comptes à payer encourus par la Municipalité du Canton de Dundee au cours du dernier mois, tels que présentés et joints à la présente résolution, soit :

- Les comptes payés via Accès D : **0 \$**
- Les achats effectués sur la carte de crédit VISA : **579.27 \$**
- Les comptes payés par chèques signés par le dir. Général uniquement : **0 \$**
- Approbation des comptes prioritaires payés (Liste des chèques émis) : **34700,53 \$**
- Les comptes à approuver payables par chèques : **85 908.36 \$**
- Les charges salariales : **4 434,68.09 \$**

Adoptée à l'unanimité

6.2.7. Ouverture d'un compte relié au programme TECQ

ATTENDU QUE le Canton de Dundee bénéficie du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ);

ATTENDU QUE le montant de la contribution du gouvernement du Québec audit programme représente une somme maximale de 840 979\$;

ATTENDU QUE ledit programme exige néanmoins que le Canton de Dundee débourse au préalable des sommes relativement importantes étant donné sa population et sa richesse foncière actuelle;

ATTENDU QUE le débours de telles sommes, par l'utilisation de la marge de crédit reliée à notre compte courant, complique inutilement la gestion des dépenses récurrentes du Canton;

ATTENDU QU'il convient en conséquence d'administrer ledit programme, ainsi que les débours qui en découle, indépendamment de nos opérations récurrentes;

2021-11-07 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

D'AUTORISER l'ouverture d'un prêt temporaire (marge de crédit) auprès de la caisse Desjardins du Haut -Saint-Laurent, d'un montant maximal de 840 979 \$;

DE MANDATER la mairesse du Canton de Dundee, conjointement avec le directeur général, afin de signer la documentation appropriée.

Adoptée à l'unanimité

6.2.8. Calendrier de versement de la rémunération 2022

Le directeur général dépose le calendrier de rémunération des élus, ainsi que des membres de l'administration municipale, pour l'année 2022.

6.2.9. Désignation de mandataire(s) auprès de Revenu Québec

ATTENDU QUE la (les) personne(s) désignée(s) par le Canton de Dundee, afin d'avoir accès aux informations confidentielles le concernant auprès de Revenu Québec, ne sont plus à l'emploi de la municipalité;

ATTENDU QUE les informations ainsi colligées au dossier du Canton de Dundee auprès de Revenu Québec sont logiquement périmées;

ATTENDU QU'il est primordial de mettre ces informations à jour afin de faciliter les interactions de l'administration municipale auprès de Revenu Québec;

2021-11-08 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE RADIER le nom de Marc Pilon, figurant à titre de mandataire actuel du Canton de Dundee;

DE DÉSIGNER Me Christian Genest, ainsi que l'agente de bureau qui l'accompagne, afin d'**AGIR** à titre de mandataires, de responsables, et de signataires autorisés auprès de Revenu Québec

DE PERMETTRE aux mandataires désignés par le paragraphe précédent, de se procurer et d'utiliser, à ce titre, les liens et mots de passe appropriés.

Adoptée à l'unanimité

6.2.10. Séance de travail concernant le budget 2022

La mairesse informe les membres du conseil municipal que ladite rencontre se tiendra à huis-clos le 15 novembre 2021, 19h00.

6.3. Dépôt des rapports financiers

6.3.1 à 6.3.3. Portrait global / comptes à recevoir / arrérages

2021-11-09 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE DÉPOSER, D'ADOPTER les rapports financiers au 31 mai 2021, tels que présentés et joints à la présente résolution, soit :

- Liste des comptes à recevoir : **112 331.30 \$**
- Liste des arrérages : **112 095.69 \$ (solde) – 12 381.28 (intérêt) \$**

Adoptée à l'unanimité

6.4. Suivis des services municipaux

6.4.1. Rapport mensuel de l'inspecteur municipal

ATTENDU QUE le Conseil souhaite avoir un compte-rendu des activités liées à l'inspection municipale;

2021-11-10 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE DÉPOSER, le rapport mensuel des activités de l'inspecteur municipal pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2021, tels que présentés et joints à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

6.4.2. Suivis de la direction générale

Le directeur général procède à une revue de différents dossiers reliés à la gestion administrative du Canton ainsi que du fournisseur de services en voirie.

6.5. Convocation de la Commission de d'accès à l'information

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Dundee a reçu une convocation, dans le dossier 1024302-J, pour une audience qui se tiendra par visioconférence, le 1^{er} décembre 2021, 10h30;

CONSIDÉRANT QUE a une position ferme à défendre dans le cadre de la présente;

2021-11-11 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE MANDATER, Me Marc-Alexandre Girard, de la firme Dunton Rainville, afin de représenter les intérêts de la Municipalité du Canton de Dundee dans le cadre du dossier 1024302-J.

Adoptée à l'unanimité

6.6. Calendrier anticipé des séances du conseil municipal 2022

La mairesse dépose le calendrier anticipé des séances du conseil municipal du Canton de Dundee pour l'année 2022.

6.7. Fermeture du bureau municipal pendant la période des fêtes

La mairesse annonce que l'Hôtel de ville sera fermée du 23 décembre 2021 au 2 janvier 2022 (inclusivement) en raison de la période des fêtes

7. AVIS DE MOTION

8. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENTS

9. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- **Règlement no 477-10-2021 modifiant le Règlement de zonage 360-05-2003 afin de modifier les limites de la zone PA2 au détriment de la zone V-3 et d'y autoriser l'usage commerce de détail et services C-1**
-

Les membres du Conseil procèdent à une vérification finale du règlement mentionné en rubrique

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement révisé de la MRC du Haut Saint-Laurent est entré en vigueur le 1er novembre 2000 ;

ATTENDU QUE le règlement de zonage du canton de Dundee est entré en vigueur le 9 juin 2005 ;

ATTENDU QUE le conseil de Dundee souhaite modifier des dispositions du règlement de zonage 360-05-2003

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été présenté à la séance régulière du 4 octobre 2021;

2021-11-12 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

QUE le règlement #477-09-2021 modifiant le règlement de zonage 360-05-2033 afin de modifier deux zones et leurs usages soit adopté et qu'il soit décrété et statué par ce règlement tel que le texte ci-joint.

Adoptée à l'unanimité

10. VOIRIE MUNICIPALE, BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURE

10.1 Déblaiement des trottoirs et arrosage de la patinoire

La mairesse confirme que le sous-traitant retenu lors des deux dernières années souhaite effectuer à nouveau ces mêmes tâches, et ce, selon les mêmes modalités.

2020-11-13 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à la majorité. La mairesse ne vote pas :

DE MANDATER le directeur général afin de **CONFIRMER** l'offre de service de M. Oswald Mertz au coût de 500 \$, concernant le déneigement des accès de l'Hôtel de ville;

DE MANDATER le directeur général afin de **CONFIRMER** l'offre de service de M. Oswald Mertz au coût de 375 \$ par mois concernant l'arrosage et l'entretien de la patinoire, si, bien entendu, cette dernière est prête à temps pour la saison hivernale.

D'IMPUTER ledit montant au poste budgétaire 02-701-30-522.

Adoptée à l'unanimité

10.2 Chauffage de l'Hôtel de ville

2021-11-14 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents. La mairesse ne vote pas :

D'ACCEPTER la soumission présentée par l'entreprise Geo-Clim Québec inc. en fonction de la soumission présentée à la séance du Conseil du 1^{er} novembre 2021, au montant de 942.80 \$ (taxes incluses);

D'IMPUTER ledit montant au poste budgétaire 02-701-20-522.

Adoptée à l'unanimité

10.3 Pavage d'une section du Chemin Beaver

Ce point est remis à une séance ultérieure.

10.4 Rénovation / Réparation de l'Hôtel de ville

La mairesse procède à un exposé du programme PRABAM qui permet à la municipalité du Canton de Dundee d'utiliser les sommes ainsi octroyées afin de procéder à la rénovation de nos immeubles, dont l'Hôtel de ville;

L'état des salles de bain de l'Hôtel de ville est d'abord abordé.

2021-11-15 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents. La mairesse ne vote pas :

D'ACCEPTER la soumission présentée par l'entreprise Construction Richard Myre en fonction de la soumission présentée à la séance du Conseil du 1^{er} novembre 2021, au montant de 33 848.64 \$ (taxes incluses);

D'IMPUTER ledit montant au poste budgétaire découlant du programme PRABAM.

Adoptée à l'unanimité

Les membres du Conseil examine ensuite le nécessaire remplacement des fenêtres et portes de l'Hôtel de ville à l'étage supérieur.

2021-11-16 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents. La mairesse ne vote pas :

D'ACCEPTER la soumission présentée par l'entreprise Construction Richard Myre en fonction de la soumission présentée à la séance du Conseil du 1^{er} novembre 2021, au montant de 40 977.09 \$ (taxes incluses);

D'IMPUTER ledit montant au poste budgétaire découlant du programme PRABAM.

Adoptée à l'unanimité

Les membres du Conseil examine finalement la pose de gypse au 2^e étage de l'Hôtel de ville. Ces travaux ne seraient toutefois initiés qu'en 2022.

2021-11-17 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents. La mairesse ne vote pas :

D'ACCEPTER la soumission présentée par l'entreprise Construction Richard Myre en fonction de la soumission présentée à la séance du Conseil du 1er novembre 2021, au montant de 27 421.54 \$ (taxes incluses);

D'IMPUTER ledit montant au poste budgétaire découlant du programme PRABAM.

Adoptée à l'unanimité

10.5 Éclairage du garage à abrasifs

Ce point est remis à une séance ultérieure.

11. HYGIÈNE DU MILIEU – *Calendrier de cueillette des matières résiduelles et/ou recyclables*

Ce point est remis à une séance ultérieure.

12. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – *Vocation des jeux pour enfants présentement localisés au sein de l'ancien parc municipal*

Ce point est remis à une séance ultérieure.

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

13.1. Sécurité publique

13.2. Sécurité civile

14. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

2021-11-18 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents. La mairesse ne vote pas :

DE MANDATER le directeur général de **CONTACTER** l'artiste John Ryan afin d'obtenir une toile représentant notre panneau d'accueil;

Adoptée à l'unanimité

15. RAPPORT DES ÉLUS ET DES COMITÉS

16. VARIA (POUR RÉOLUTIONS SEULEMENT)

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés.

2021-11-19

IL EST PROPOSÉ

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et de la mairesse.

DE DÉCLARER la séance levée à 20h27.

Adoptée à l'unanimité

*Linda Gagnon,
Maire*

*Christian Genest
Directeur général*